

**Décision n° 2021-0922**  
**de la présidente de l’Autorité de régulation**  
**des communications électroniques, des postes**  
**et de la distribution de la presse**  
**en date du 6 mai 2021**  
**abrogeant l’attribution de ressources en numérotation à**  
**l’opérateur Deewigo**

La présidente de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse,

Vu le code des postes et des communications électroniques, et notamment ses articles L. 36-7 et L. 44 ;

Vu la décision n° 2015-1160 de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 29 septembre 2015 portant délégation de pouvoirs, telle que modifiée en dernier lieu par la décision n° 2017-0383 du 21 mars 2017 ;

Vu la décision n° 2018-0881 modifiée de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 24 juillet 2018 établissant le plan national de numérotation et ses règles de gestion ;

Vu la décision de la présidente de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 28 janvier 2021 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1<sup>er</sup> et 2 de la décision n° 2015-1160 du 29 septembre 2015 modifiée de l’Arcep portant délégation de pouvoirs ;

Vu le récépissé de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes n° 18-0311 en date du 18 avril 2018 attestant du dépôt par l’opérateur Deewigo d’un dossier de déclaration ;

Vu le dossier complet de demande de l’opérateur Deewigo reçu le 5 mai 2021, sollicitant la restitution de ressources en numérotation ;

**Décide :**

**Article 1.** À compter du 6 mai 2021, les dispositions attribuant à l'opérateur Deewigo (Siren : 809 756 018) la liste de ressources en numérotation indiquée dans le tableau ci-dessous sont abrogées.

Type de ressources	Ressources restituées	Décision d'attribution	Date de la décision d'attribution
Numéros polyvalents	09 71 02	2018-0759	19/06/2018
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	01 01 00	2018-0759	19/06/2018
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	09 00 26	2018-0759	19/06/2018
Préfixe RIO fixe	IK	2018-0759	19/06/2018

**Article 2.** Le directeur Internet, Presse, Postes et Utilisateurs de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à l'opérateur Deewigo et publiée sur le site internet de l'Autorité.

Fait à Paris, le 6 mai 2021

Pour la Présidente et par délégation

David EPELBAUM

Chef de l'unité Opérateurs et Obligations  
Légales